



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ADHÉSION KING CLUB BY SCANIA



Définition

Dans le cadre du développement de sa marque et de son image la société SCANIA France a créé un Club regroupant toute personne intéressée par cette marque et ses produits. Ce Club est dénommé « King club by SCANIA », ci après dénommé « le Club », est ouvert moyennant les présentes conditions à toute personne désirant y adhérer.

Type d'adhésion

L'adhésion au Club est proposée sous forme de 2 offres différentes :

- Offre «Découverte» : cette offre est gratuite et ouverte à toute personne qui s'inscrira sur le site www.scaniakingclub.com. En parallèle, le réseau Scania pourra remettre à des conducteurs, des clients, une carte d'adhérent «Découverte» à activer sur le site www.scaniakingclub.com et la personne pourra ainsi devenir membre du Club.
- Offre «Privilège» : l'adhésion est ouverte à toute personne qui s'inscrira sur le site www.scaniakingclub.com moyennant la somme de 49 €TTC réglée par CB directement sur le site ou par chèque établi à l'ordre de Scania France SAS et envoyé avec le bulletin d'adhésion à Scania France SAS - King Club by Scania - CS 30106 - 49001 ANGERS CEDEX 01.

Prise d'effet et durée de l'adhésion

L'adhésion sera effective à compter de l'encaissement par la société SCANIA France du règlement par CB ou par chèque pour les adhérents «Privilège» et dès la validation de l'inscription sur le site www.scaniakingclub.com pour les adhérents «Découverte». L'adhésion au Club dans les conditions ci-dessus définies emporte acquiescement sans réserve par l'adhérent aux présentes conditions générales.

L'adhésion à l'offre «Privilège» est souscrite pour une année de date à date. Elle prendra fin automatiquement à la date anniversaire de l'adhésion, sauf renouvellement demandé par l'adhérent. Si l'adhésion à l'offre « Privilège » n'est pas renouvelée, l'adhérent deviendra automatiquement adhérent « Découverte ».

L'adhésion à l'offre «Découverte» est souscrite pour une durée indéfinie. L'adhérent «Découverte» peut cependant convertir son adhésion «Découverte» en adhésion «Privilège».

Droits et privilèges de l'adhérent

Carte d'adhérent : chaque adhérent au Club reçoit une carte personnelle (virtuelle ou réelle) ainsi qu'un code d'accès et un mot de passe permettant l'accès aux rubriques et services offerts par le Club (en fonction de l'offre souscrite) via le site internet www.scaniakingclub.com.



Dans le cadre de l'offre «Privilège», les codes d'accès et mot de passe seront automatiquement neutralisés à la date anniversaire de l'adhésion à défaut pour l'adhérent d'avoir signifié sa demande de renouvellement d'adhésion.

Avantages du club : l'adhésion au club emporte pour l'adhérent le droit de bénéficier des avantages offerts par la société SCANIA France.

Obligations de l'adhérent

Caractère personnel de l'adhésion : l'adhésion au Club est nominative et strictement personnelle à l'adhérent. L'adhésion n'est ni transmissible, ni cessible. En conséquence, seul l'adhérent bénéficie des privilèges et avantages du club.

Toute perte de la carte d'adhérent, du code d'accès et du mot de passe de l'adhérent doit être immédiatement signalée à la société SCANIA France qui ne pourra en aucun cas être tenue des conséquences d'utilisation de ceux-ci par un tiers.

Changement de coordonnées de l'adhérent : l'adhérent peut directement mettre à jour ses coordonnées sur le site www.scaniakingclub.com rubrique «Mon compte». À défaut, la société SCANIA France ne peut être tenue pour responsable de l'erreur pouvant être générée par le défaut de l'adhérent de signaler ses nouvelles coordonnées ou les modifications le concernant.

Données personnelles

L'adhérent est informé que les informations qu'il communique sont strictement nécessaires à la bonne gestion de son adhésion au Club et à la fourniture des services offerts.

Seuls ont accès aux données à caractère personnel les membres de la société SCANIA France et, le cas échéant, les tiers avec qui nous travaillons et interagissons strictement pour assurer les services souscrits par l'adhérent.

Sur la base de votre consentement, elles peuvent être utilisées à des fins de prospections ou de diffusion de la newsletter du Club. L'adhérent a le droit de retirer son consentement à tout moment.

Les données de l'adhérent sont conservées pendant la durée de l'adhésion au Club, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription.

L'adhérent bénéficie des droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et à la portabilité qu'il peut exercer par courriel à l'adresse mesdonnees.personnelles@scania.com ou par voie postale à l'adresse suivante :
SCANIA FRANCE SAS
CS 30106, 49001 ANGERS CEDEX 01.

Le message devra contenir l'objet « Protection des données personnelles » ainsi qu'une copie d'un justificatif d'identité de la personne concernée.

Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles par la société SCANIA France, consultez la Déclaration de confidentialité sur le site www.scania.fr

Les droits du club

La société SCANIA France, gestionnaire du Club, se réserve la possibilité de neutraliser le code d'accès et le mot de passe de l'adhérent en cas de manquement de celui-ci aux obligations ci-dessus indiquées sans que cela puisse entraîner un quelconque droit à dédommagement pour l'adhérent.

La Société SCANIA France négocie au mieux des intérêts de ses adhérents les avantages du Club auprès de ses partenaires. Le retrait d'un avantage par un partenaire ne saurait engager la responsabilité de la société SCANIA France.